



Newsletter Formation forestière

Juin 2016

Codoc

1. **Coup d’pouce: Le défi des examens professionnels**

Formation initiale

2. **Augmentation de la contribution des cantons aux CI**
3. **Révision de l’ordonnance sur la formation de forestier/ère-bûcheron/ne et de praticien/ne forestier/ère**

Formation continue

4. **Reconnaissance des filières de formation Garde forestier ES**

Ortra Forêt Suisse

5. **Assemblée des membres de l’Ortra Forêt Suisse**
6. **FFP Forêt: Comptes 2015 dans le noir**
7. **La protection de la santé reste d’actualité**

Divers

8. **Nouveau président des entrepreneurs forestiers**
9. **Nouveau site internet du WSL pour les enfants et les jeunes**
10. **IFN: Nouveaux résultats sur le bois exploitable**
11. **Agenda**

Codoc

1. Coup d’pouce: Le défi des examens professionnels

Le dernier numéro du bulletin «coup d’pouce» met l’accent sur les examens professionnels et sur la façon de maîtriser la peur de tels examens. Il aborde également le concours des dossiers de formation, le kit «Comprendre la forêt» de Silviva et le projet «Promotion et conservation des entreprises formatrices». Il contient en outre le calendrier des cours de formation continue. L’abonnement à «coup d’pouce» est gratuit et le bulletin peut être également [téléchargé](#) à partir du site de Codoc.

Formation initiale

[Vers le haut](#)

2. Augmentation de la contribution des cantons aux CI

Sur demande de l’Ortra Forêt Suisse, la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) a accepté de porter la contribution cantonale aux cours interentreprises de forestiers/ères-bûcheron/nes et de praticien/ne

forestier/ère de CHF 70.- à CHF 90.- par journée de cours et par apprenti. Le nouveau montant entre en vigueur dès l'année scolaire 2016/17.

3. Révision de l'ordonnance sur la formation de forestier/ère-bûcheron/ne et de praticien/ne forestier/ère

L'Ortra Forêt Suisse entreprendra cet automne d'examiner l'ordonnance sur les deux formations citées. Les souhaits de modification seront collectés à l'aide d'une enquête auprès des trois lieux de formation (entreprises, écoles professionnelles et prestataires de CI). Les cantons seront également consultés. L'Ortra Forêt estimera en fonction des réponses à l'enquête si une révision de ces ordonnances et des plans de formation est nécessaire. Considérant les retours d'information d'ores et déjà enregistrés, il est probable que des adaptations seront nécessaires dans les deux formations.

Formation continue

[Vers le haut](#)

4. Reconnaissance des filières de formation Garde forestier ES

Les filières de formation Garde forestier ES du CEFOR Lyss et du CEFOR Maienfeld ont obtenu le 25.1.2016 la reconnaissance du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) avec effet rétroactif à janvier 2014. La procédure de reconnaissance s'est déroulée sur deux ans, durant lesquels des experts externes ont examiné divers critères de qualité. La reconnaissance accordée confirme que les deux écoles remplissent toutes les conditions de la Confédération et qu'elles offrent des filières de formation à un haut niveau de qualité. Grâce au renouvellement de cette reconnaissance, les diplômés sont autorisés à porter le titre protégé de Garde forestier ES / Garde forestière ES.

Ortra Forêt Suisse

[Vers le haut](#)

5. Assemblée des membres de l'Ortra Forêt Suisse

La 8^e assemblée des membres de l'Ortra Forêt Suisse, fondée fin 2007, s'est tenue le 26 avril dernier à Olten. L'année écoulée fut riche en événements, une place importante revenant à la question de la relève professionnelle. La participation aux Swiss Skills et le projet Promotion et conservation des entreprises formatrices ont marqué des points forts de l'année. L'Ortra Forêt Suisse est présidée depuis une année par Erwin Schmid, qui a d'emblée abordé ses tâches avec dynamisme. Un de ses objectifs prioritaires est de renforcer l'association. Il est notamment prévu d'examiner et d'améliorer la collaboration avec les Ortra régionales. Le rapport annuel et les comptes peuvent être consultés sur www.ortra-foret.ch.

6. FFP Forêt: Comptes 2015 dans le noir

Les recettes du Fonds pour la formation professionnelle forestière ont à nouveau légèrement baissé en 2015 et se sont monté à CHF 970'000.- (année précédente: CHF 985'000.-). La plus grande partie des ressources, à savoir CHF 699 000.-, ont été consacrées aux cours interentreprises. La formation forestière supérieure (modules, filière de garde forestier) a bénéficié d'un soutien de CHF 58 000.- L'Ortra Forêt Suisse n'a attribué que CHF 56 000.- à ses projets, au lieu des CHF 84 000.- prévus au budget. Les comptes annuels bouclent ainsi avec un surplus de recettes de CHF 35 000.-. Les comptes annuels peuvent être consultés sur le site www.ffp-foret.ch.

7. La protection de la santé reste d'actualité

Les forestiers-bûcherons exercent un métier qui les soumet à de lourdes

charges. La prévention en matière de santé est d'autant plus importante que la croissance des jeunes de 15 ou 16 ans n'est pas terminée. L'Ortra Forêt et l'OFEV lancent le projet «Santé physique des apprentis forestiers-bûcherons». Le but du projet est de permettre aux apprentis d'apprendre à construire systématiquement leur condition physique afin d'être prêt à affronter les activités exigeantes de leur profession. Ils s'entraînent en outre à utiliser des techniques et des méthodes de travail ménageant le corps (posture, mode de travail, échauffement, étirement). Cela leur permet de conserver leur capacité physique de travail à long terme et de diminuer le risque de blessures et d'accident. Le projet sera mis en œuvre dans deux ou trois régions pilotes, l'une d'entre elles étant la région SG/AR.

Divers

[Vers le haut](#)

8. Nouveau président des entrepreneurs forestiers

Pius Wiss se retire après 16 ans de présidence d'Entrepreneurs forestiers Suisse. Lors de la dernière assemblée générale qu'il a présidée, il a souhaité davantage d'esprit entrepreneurial dans l'économie forestière. Il a également souligné que les sympathies affichées par la politique pour accorder des contributions liées à des renoncements à l'exploitation sont de moins en moins acceptées car le bois est une ressource importante en vue des objectifs politiques en matière de climat. L'assemblée a élu Pius Wiss président d'honneur. Le nouveau président est Christian Gränicher, entrepreneur forestier à Oberwil (BE). Informations: www.fus-efs.ch.



9. Nouveau site internet du WSL pour les enfants et les jeunes

Comment estimer l'âge d'une forêt? Voilà une question parmi cent autres à laquelle les élèves peuvent répondre grâce à l'aide des chercheurs de l'institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et les avalanches. Ce site junior du WSL est en phase avec la stratégie du domaine des EPF auquel appartient le WSL. Le Conseil des EPF s'est engagé dans son programme 2017–2020 à promouvoir le dialogue avec la société et d'éveiller l'intérêt envers les sciences naturelles auprès des jeunes. [Site internet](#)

10. IFN: Nouveaux résultats sur le bois exploitable

Un objectif important de la politique forestière nationale consiste à utiliser la matière première renouvelable bois. La longue série de données de l'Inventaire forestier national (IFN) géré conjointement par l'Institut fédéral de recherches WSL et par l'Office fédéral de l'environnement OFEV offre des informations précieuses pour l'exploitation durable et rentable de cette ressource renouvelable. Dans son numéro de mai 2016, le Journal forestier suisse publie de nouveaux résultats issus du quatrième relevé de l'IFN. [Communiqué de presse du 3 mai 2016](#):

11. Agenda

23.06.2016, Zollikofen: soirée d'information des sciences forestières
<http://www.hafl.bfh.ch>

18.08.2016, Zollikofen: Cours forêt-gibier du GT Forêt et faune sauvage sur le thème «Forestiers, chasseurs et agriculteurs – pour un but commun»
<http://www.forstverein.ch>

Votre profil: [changer](#) ou [effacer](#).